

**MAIRIE DE BRENNILIS
LE BOURG
29690 BRENNILIS
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRENNILIS.**

L'an deux mille dix, le 29 septembre à 18h30.

Le Conseil Municipal de BRENNILIS, dûment convoqué en session ordinaire à la Mairie,

Sous la présidence de Jean-Victor GRUAT, Maire.

Présents: Jean-Victor Gruat, Marcel Gérardin, Françoise Borgne, Olivier Magoariec, Carole le Boulanger, Jérôme Cochenec, Sylvie Birhart, Jean Faillard, Anita Daniel, Berc'hed Troadec

Absent: Alexis Manac'h, excusé, procuration à Jean Faillard

Convocation: 16 septembre 2010

Secrétaire de séance: Olivier Magoariec

Objet : Registre communal des personnes fragiles et isolées

Le Conseil municipal de Brennilis

- Ayant pris note de l'obligation légale d'ouvrir un registre des personnes fragiles et isolées, où les personnes âgées de 65 et plus ou handicapées peuvent être inscrites à leur demande

Décide après en avoir délibéré

- De faire sienne la recommandation du CCAS d'ouvrir effectivement un tel registre,
- De coupler ce registre avec la mise à jour de la liste des personnes aidées par l'ADMR sur le territoire de la commune, dont le CCAS a estimé qu'elles méritaient un suivi particulier en raison d'une présomption de vulnérabilité.

Pour copie certifiée conforme au registre.

Le Maire,

Jean-Victor GRUAT